

1 - Actualité nationale et internationale

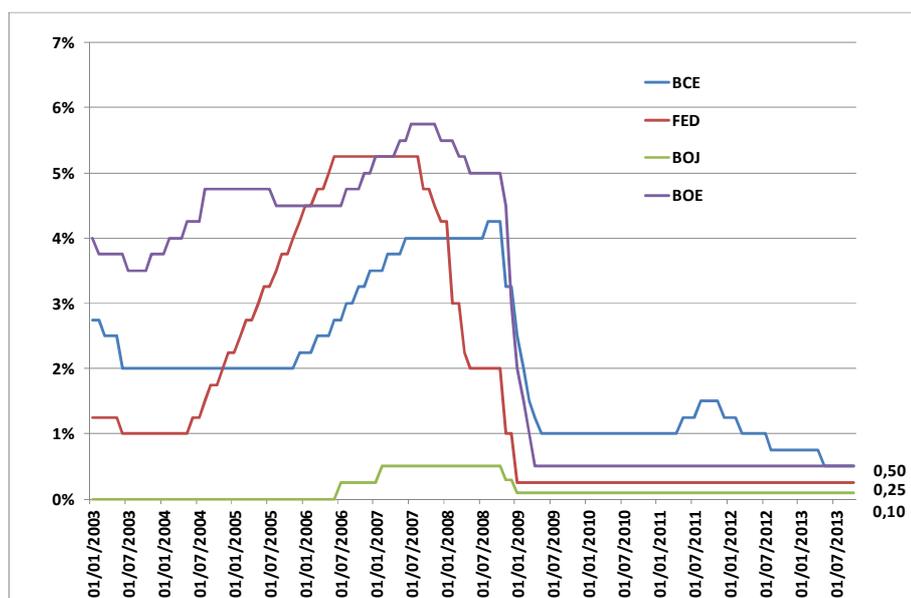
Taux d'intérêt

Baisse des taux directeurs de la BCE

Lors de sa réunion du 7 novembre le Conseil des gouverneurs de la BCE a décidé d'abaisser le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement de l'Eurosystème de 25 points de base, à 0,25 %, et de réduire le taux d'intérêt de la facilité de prêt marginal de 25 points de base, à 0,75 %, le taux d'intérêt de la facilité de dépôt demeurant inchangé, à 0,00 %. Dans sa déclaration introductive M. Draghi, a indiqué : « Ces décisions sont conformes aux indications fournies en juillet 2013 sur la trajectoire future des taux directeurs, les tensions sous-jacentes sur les prix dans la zone euro à moyen terme continuant de s'atténuer selon les dernières indications, à partir de taux d'inflation annuels actuellement bas, inférieurs à 1,00 %. Confirmant ce scénario, les évolutions monétaires et, en particulier, celles du crédit demeurent atones » (...) « L'orientation de notre politique monétaire demeurera accommodante aussi longtemps que nécessaire. Elle continuera donc également de soutenir la reprise progressive de l'économie reflétée par les indicateurs de confiance jusqu'en octobre. Après la baisse des taux de ce jour, le Conseil des gouverneurs a réexaminé les indications données en juillet sur la trajectoire future des taux directeurs de la BCE et confirmé qu'il continue de prévoir que ces taux resteront à leurs niveaux actuels, voire inférieurs, sur longue période (...). Nous sommes prêts à examiner tous les instruments disponibles et (...) avons décidé aujourd'hui de continuer à effectuer les opérations de refinancement sous la forme d'appels d'offres à taux fixe, la totalité des soumissions étant servie, aussi longtemps que nécessaire et au moins jusqu'à la fin du deuxième trimestre 2015 ».

http://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/Eurosystème_et_international/cp-07112013-is.pdf

Taux directeur des principales banques centrales



Divers

Avis du Comité consultatif du secteur financier (CCSF)

Suite à la demande du Ministre de l'économie et des finances, le CCSF a adopté à l'unanimité le 5 novembre 2013 un avis relatif à l'intégration de frais de tenue de compte dans l'extrait standard des tarifs bancaires et recommande que cette nouvelle rubrique apparaisse dans les plaquettes dont les tarifs entrent en vigueur à partir du 1er avril 2014 et figure sur les sites internet des banques dès le 2 janvier 2014.

http://www.banque-france.fr/ccsf/fr/publications/telechar/avis_r/avis_frais_tenue_de_compte_05112013.pdf

Chômage

Hausse du nombre de demandeurs d'emploi au mois de septembre en France métropolitaine

En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A s'est établi à 3 295 700 à fin septembre 2013. Ce nombre est en hausse de 1,9 % (+60 000), après une baisse de 1,5 % en août (-50 000). Sur un an, la progression du nombre de demandeurs d'emploi s'élève à 8,1 %.

Avertissement : En raison d'une défaillance dans l'acheminement d'une partie des messages de relance envoyés aux demandeurs d'emploi lors de la campagne d'actualisation du mois d'août, le nombre des sorties des listes pour défaut d'actualisation enregistrées au mois d'août a été inhabituellement élevé. La Dares et Pôle emploi ont publié un communiqué de presse informant de ce dysfonctionnement et présentant une estimation de son impact.

http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/CP_Dares-Pole_emploi_du_30_09_2013.pdf

Stabilité du taux de chômage en ZE17

Selon Eurostat, dans la zone euro (ZE17), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières ressort à 12,2 % en septembre, stable par rapport à août. Dans l'UE28, le taux de chômage a été de 11 %, stable également par rapport à août. Dans les deux zones, les taux ont augmenté par rapport à septembre 2012, où ils se situaient respectivement à 11,6 % et 10,6 %. Selon les estimations d'Eurostat, 26,872 millions de personnes étaient au chômage en septembre 2013 dans l'UE28, dont 19,447 millions dans la zone euro. Par rapport à août 2013, le nombre de chômeurs a crû de 61 000 dans l'UE28 et de 60 000 dans la zone euro. Comparé à septembre 2012, le chômage s'est accru de 978 000 personnes dans l'UE28 et de 996 000 dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en Autriche (4,9 %), Allemagne (5,2 %) et Luxembourg (5,9 %), et les plus élevés en Grèce (27,6 % en juillet 2013) et en Espagne (26,6 %).

Inflation

Baisse continue du taux d'inflation en zone euro

Le taux d'inflation annuel de la zone euro est estimé à 0,7 % en octobre 2013, en baisse par rapport au mois de septembre, où il était de 1,1 %, selon une estimation rapide publiée par Eurostat. S'agissant des principales composantes de l'inflation de la zone euro, l'alimentation, les boissons alcoolisées et le tabac devraient connaître le taux annuel le plus élevé en septembre (1,9 % contre 2,6 % en septembre), suivis des services (1,2 % contre 1,4 % en septembre), des biens industriels hors énergie (0,4 % stable par rapport à septembre) et de l'énergie (-0,7 % contre -0,9 % en septembre).

Asie/Pacifique

Japon : La baisse des salaires inquiète la BoJ

Selon une annonce du gouvernement, en septembre les salaires de base ont reculé de 0,3 % en glissement annuel enregistrant leur seizième baisse mensuelle consécutive. Face à cette situation la BoJ a fait part de son inquiétude. Le redressement des salaires de base est une condition nécessaire pour que la banque centrale atteigne son objectif d'inflation de 2 % d'ici 2015.

Chine : Des indicateurs positifs et des réformes à venir

L'indice PMI des directeurs d'achat du secteur manufacturier publié par HSBC était de 51,4 en octobre contre 51,1 en septembre. Cet indicateur positif s'accompagne de la publication par la Chine d'un excédent commercial qui bien qu'en diminution en octobre à 3,3 % (31,1 milliards de dollars) est légèrement supérieur aux prévisions. Par ailleurs, lors d'un discours prononcé le 21 octobre le Premier ministre chinois Li Keqiang a fixé un objectif de croissance de 7,2 % qui devrait permettre la création de 10 millions d'emplois nécessaires au maintien d'un taux de chômage sous la barre des 4 % dans les zones urbaines. Des mesures, notamment financières, pour un rééquilibrage entre exportations et demande intérieure devraient être annoncées à l'issue du plenum qui a réuni les 200 membres du Comité central du parti communiste en novembre.

SEPA COM Pacifique

Le projet SEPA (Single Euro Payments Area – espace unique de paiement en euro) s’inscrit dans le prolongement du passage aux pièces et billets en euro : il vise à créer une gamme unique de moyens de paiement scripturaux en euro, commune à l’ensemble des pays européens, permettant aux utilisateurs d’effectuer des paiements dans les mêmes conditions partout dans l’espace européen, aussi facilement que dans leur pays. Le règlement européen n° 260/2012 du 14 mars 2012 fixe des dates butoirs pour la fin de la migration aux moyens de paiement SEPA et l’arrêt des moyens de paiement au format national. Les dates butoirs sont les suivantes :

- 1^{er} février 2014 pour le virement (SCT - SEPA Credit Transfert) et le prélèvement (SDD - SEPA Direct Debit),
- 1^{er} février 2016 pour les produits dits « de niche » (qui recouvrent le Titre Interbancaire de Paiement et le télépaiement en France).

Les collectivités territoriales du Pacifique ne sont pas membres de l’Union européenne et n’appartiennent ni à la zone euro, ni à la zone SEPA. Elles sont cependant concernées par la mise en œuvre des nouveaux moyens de paiement européens. En effet, le CFONB (Comité Français d’Organisation et de Normalisation Bancaire) a retenu une solution dite “SEPA COM Pacifique”, consistant à utiliser le standard SEPA pour les virements et prélèvements en euro échangés entre la République française “zone SEPA” (Métropole et DOM) et les COM du Pacifique ou entre les COM du Pacifique. Cette solution ne s’appliquera pas aux opérations du même type entre le reste de la « zone SEPA », c’est-à-dire les autres pays européens, y compris Monaco, et les COM du Pacifique. Les bases législatives de cette solution ont été posées dans le nouvel article L712-8 du code monétaire et financier, applicable au 1^{er} février 2014.

Le passage au “SEPA COM Pacifique” s’effectuera en effet le 1^{er} février 2014 et devrait permettre de pallier l’arrêt de l’utilisation des formats nationaux des virements et des prélèvements et de maintenir les flux entre les collectivités du Pacifique et le reste du territoire français. Jusqu’au 31 janvier 2014, les virements et prélèvements en euro entre les deux zones géographiques doivent continuer de s’échanger au format actuel. Après cette date, ils ne pourront plus se faire qu’en format SEPA.

Ce nouveau format ne concerne que les messages de paiement échangés entre établissements financiers, qui doivent avoir adapté leurs procédures et leur système d’information d’ici l’échéance. En effet, contrairement à ce qui se passe en Europe, leurs clients n’auront pas à fournir leurs opérations au format SEPA (mais ils pourront le faire pour les opérations en euro si leur système d’information et celui de leur teneur de comptes le permettent).

Tout créancier de l’un des trois COM du Pacifique qui souhaiterait émettre des prélèvements vers la métropole, les DOM ou vers un autre COM, devra obtenir un Identifiant Créancier SEPA (ICS) selon un processus similaire à celui existant pour les Numéros Nationaux d’Emetteur (NNE). Pour faire la demande d’ICS, le créancier devra passer par son teneur de comptes, qui fera la demande à la Banque de France. Ces demandes peuvent être faites dès à présent.

Un créancier pourra ainsi disposer d’un ICS pour émettre des prélèvements en euro vers la métropole, les DOM ou vers un autre COM, ainsi que d’un NNE pour émettre des prélèvements localement en franc Pacifique.

Pour aller plus loin :

Le site de l’IEOM, à la rubrique intitulée SEPA COM PACIFIQUE : <http://www.ieom.fr/ieom/sepa-com-pacifique/>

Le site du CFONB où se trouvent les brochures SEPA : <http://www.cfonb.org/>

Le site officiel français sur SEPA : <http://www.sepafrance.fr/>

2 – Actualité régionale

L'environnement de petits États du Pacifique propice aux affaires

Chaque année, la Banque Mondiale effectue un classement de 185 pays en fonction de la qualité de leur environnement des affaires. Chaque État se voit ainsi attribuer un « indice de facilité de faire des affaires » selon l'adéquation de son environnement réglementaire avec les activités commerciales. D'après le classement 2012, les îles Samoa, Fidji et Tonga, classées respectivement 57^e, 60^e et 62^e, sont des pays particulièrement propices aux affaires dans la zone océanienne. L'archipel du Vanuatu, qui a réalisé d'importants efforts en termes de politique économique et d'investissements au cours des dernières années, est classé 80^e au niveau mondial. La Banque Mondiale considère néanmoins la région Pacifique comme « un endroit où il est encore relativement difficile de faire des affaires », selon les propos du directeur du département Océanie de l'International Finance Corporation, une filiale du groupe de la Banque Mondiale. La meilleure destination pour entreprendre ou investir en Océanie demeure la Nouvelle-Zélande, qui est classée troisième au niveau mondial pour la qualité de son environnement des affaires (derrière Singapour et Hong Kong). L'Australie est classée 10^e au niveau mondial. À titre de comparaison, la France, le Luxembourg et la Chine sont respectivement classés 34^e, 56^e et 91^e.

43^e anniversaire de l'indépendance des îles Fidji

Le 10 octobre 1970, les îles Fidji accédaient à leur indépendance vis-à-vis du Royaume-Uni. À l'occasion de cet anniversaire, le gouvernement de l'archipel a reçu plusieurs messages de félicitations et d'encouragements pour son engagement de retour à la démocratie en 2014. Alors que la promulgation d'une nouvelle constitution, le 6 septembre dernier, constituait un temps fort dans ce processus, la prochaine étape importante portera sur l'organisation d'élections démocratiques en septembre 2014. Depuis son indépendance, les îles Fidji ont essuyé quatre coups d'État, dont le dernier, qui remonte à décembre 2006, avait été commandité par le Premier ministre actuel, le Contre-amiral Franck Bainimarama.

Opération annuelle de surveillance et de police des pêches dans le Pacifique

Le 7 octobre dernier, l'opération annuelle « Kurukuru » débutait sous l'égide de l'Agence des pêches du Forum des Îles du Pacifique. Créée en 2005, cette opération réunit chaque année l'ensemble des États de la région possédant une Zone économique exclusive (ZEE). Elle invite chacun à accroître sa surveillance des activités de pêche dans sa zone maritime et à répertorier le nombre d'infractions observées (pêcheurs en situation illégale, non signalés en zone ou dépassant leurs quotas) pendant la durée de l'opération. Les importants moyens déployés par les nations participantes permettent d'arraisonner des navires suspects dans la zone surveillée, mais aussi de produire un effet dissuasif. Le patrouilleur « La Glorieuse », affecté aux Forces armées en Nouvelle-Calédonie et mobilisé pour l'opération, a ainsi arraisonné un palangrier battant pavillon chinois dans les eaux françaises, début novembre, alors qu'il ne disposait que d'une licence de pêche vanuataise. Lors de l'édition 2012 de « Kurukuru », sur l'ensemble de la zone Pacifique, 323 navires avaient été signalés, 206 arraisonnés et inspectés, et 27 infractions constatées.

3 – Brèves locales

Amélioration des taux de change et décélération de la hausse des prix

Après trois années d'évolution des taux de change défavorable au Territoire, la tendance s'est nettement inversée depuis quelques mois. En effet, depuis le début de l'année 2013, on assiste à une appréciation du franc pacifique vis-à-vis des devises de ses principaux fournisseurs : +16 % par rapport au dollar australien, +7 % par rapport au dollar de Singapour et, dans une moindre mesure, +3 % par rapport au dollar néo-zélandais. Alors que l'appréciation de la monnaie a en général un effet défavorable sur une économie, pénalisant sa compétitivité, elle a pour Wallis-et-Futuna (dont les exportations sont quasi inexistantes) l'avantage de diminuer la facture des importations. Cela explique en partie la décélération de la hausse des prix observée depuis le début de l'année sur le Territoire. Au troisième trimestre, l'indice général des prix est même en baisse, pour la première fois depuis 2009 (-0,24 % par rapport au second trimestre), principalement du fait de la baisse des prix de l'énergie électrique en septembre, mais aussi grâce à une légère baisse des prix des produits alimentaires.

Réunion de la fédération hospitalière régionale du Pacifique Sud à Wallis

La fédération hospitalière régionale du Pacifique Sud constitue une plateforme d'échanges de savoirs et d'expériences entre les hôpitaux des trois territoires français d'outre-mer. Elle s'est réunie à Wallis, du 21 au 23 octobre dernier. À cette occasion (c'était une première pour Wallis-et-Futuna de recevoir cette conférence) a été présenté l'état d'avancement de projets-phares, comme la création d'un service de radiothérapie et l'extension des actes chirurgicaux aux greffes rénales. La direction de l'Agence de santé de Wallis-et-Futuna a rappelé, pour sa part, avoir fait une demande de scanner pour l'hôpital de Sia, au titre de la tranche 2014 du Plan d'Investissement Prioritaire des Outre mers. Par ailleurs, celle-ci a émis le souhait d'augmenter la fréquence des missions de médecins spécialisés à Wallis-et-Futuna, ce qui permettrait de réduire significativement le nombre d'évacuations sanitaires. Enfin, cette réunion a permis de faire un point sur la dette de l'Agence de santé vis-à-vis du CHT de Nouméa. Une délégation de représentants du Territoire doit se rendre à Paris prochainement et évoquera ce sujet.

Extension du réseau Internet à Futuna

Depuis le mois d'octobre, les habitants de la région de Poi, Vele, Sisia et Kolia ont désormais la possibilité d'avoir accès à Internet. Cette ouverture résulte de la mise en place d'un système de lien radio hertzien (*wireless*), qui permet de couvrir des zones par voie aérienne même si elles ne sont pas reliées au réseau téléphonique. Le système s'avère moins coûteux et plus adapté que l'extension du réseau ADSL prévu à l'origine, sachant que de nombreuses lignes téléphoniques endommagées lors du passage du cyclone Tomas en 2010 n'ont toujours pas été remises en service. La pointe de Vele devrait pouvoir également profiter d'Internet d'ici la fin de l'année. Les abonnements proposés sont au même tarif qu'à Wallis. Quelques abonnés profitent déjà d'Internet grâce à ce système, et une quarantaine de demandes d'abonnement sont en attente.

368 418 billets...

Ce chiffre correspond au nombre de billets toujours en circulation émis par l'IEOM de Wallis-et-Futuna. La valeur globale de ceux-ci avoisine 2,24 milliards de francs CFP. C'est aussi une estimation du nombre de coupures qu'il faudra échanger à partir du lundi 20 janvier 2014, contre les nouveaux billets qui font aujourd'hui l'objet d'une campagne d'information. Ils seront plus compacts, dotés de signes de sécurité perfectionnés et intégreront des signes de reconnaissance spécifiques pour les malvoyants. Du 20 janvier au 30 septembre 2014, durant la période dite de « double circulation » des deux gammes, la population pourra régler ses achats aussi bien avec les anciens billets que les nouveaux billets en francs CFP. Les épargnants qui le désirent pourront déposer leurs anciens francs CFP sur leur compte selon les modalités définies par leur établissement bancaire. À partir du 1^{er} octobre 2014, seule la nouvelle gamme de billets aura cours légal et sera acceptée en tant que moyen de règlement dans les transactions commerciales. Les anciens billets resteront néanmoins échangeables, sans limitation de durée, auprès de l'IEOM.

Publications

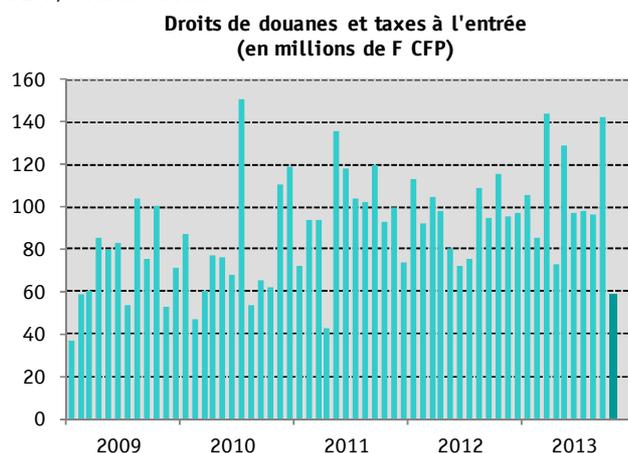
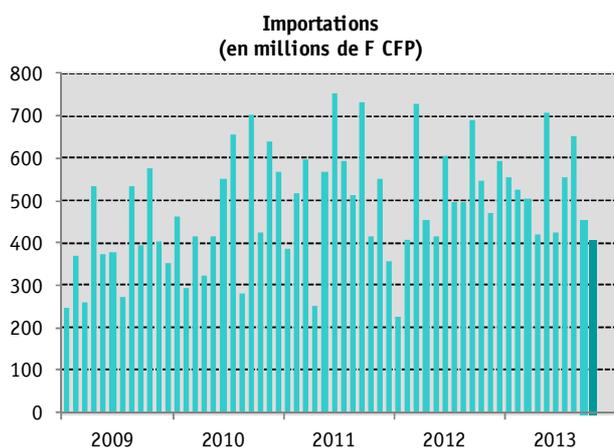
L'IEOM vient de publier une note dans la collection « Infos financières » : Observatoire des tarifs bancaires aux particuliers dans les COM du Pacifique. Celle-ci est téléchargeable sur notre site internet :

http://www.ieom.fr/IMG/pdf/infos_financieres_observatoire_tarifs_bancaires_com_du_pacifique_octobre_2013.pdf

4 – Les indicateurs de référence

		Données brutes			▲ / mois	▲ / an	
Indice des prix à la consommation (base 100-juin 2008)		3T 13	115,05	-	0,6%		
SMIG mensuel en XPF		oct-13	89 149	-	3,5%		
Nombre d'emplois salariés		juin-13	2 108	-	2,2%		
Échanges extérieurs (millions de XPF)							
Importations	mensuelles	oct-13	409	-10,3%	-25,0%		
	cumulées	oct-13	5 211	-	2,9%		
Droits de douanes + taxes à l'entrée	mensuels	oct-13	59	-58,7%	-49,4%		
	cumulés	oct-13	1 029	-	7,7%		
Taxes intérieures de consommation	cumulées	oct-13	365	-	-4,6%		
	SECTEURS D'ACTIVITÉ						
Énergie		Données brutes				▲ / mois	▲ / an
Production brute d'électricité (milliers de kWh)	mensuelle	sept-13	1 642	7,7%	15,2%		
Consommation de gazole (milliers de litres)	mensuelle	sept-13	587	-18,3%	5,5%		
Consommation d'essence (milliers de litres)	mensuelle	sept-13	141	-21,4%	2,7%		
Transports							
Nombre de passagers en vols commerciaux extérieurs	mensuel	août-13	3 110	16,7%	47,4%		
	cumulé	août-13	19 348	-	4,6%		
Nombre de passagers vols domestiques	mensuel	août-13	1 259	9,2%	14,9%		
	cumulé	août-13	8 297	-	-5,2%		
Touchées de navires de marchandises	mensuelles	oct-13	2	0,0%	-60,0%		
	cumulées	oct-13	41	-	28,1%		
Nombre d'immatriculations de véhicules neufs	mensuel	oct-13	15	25,0%	-28,6%		

Sources : STSEE, CPSWF, Douanes, Administration Supérieure, EEWF, SWAFEP, Aviation civile

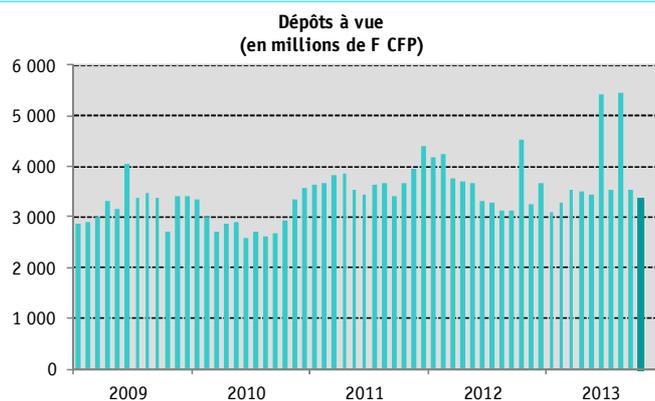
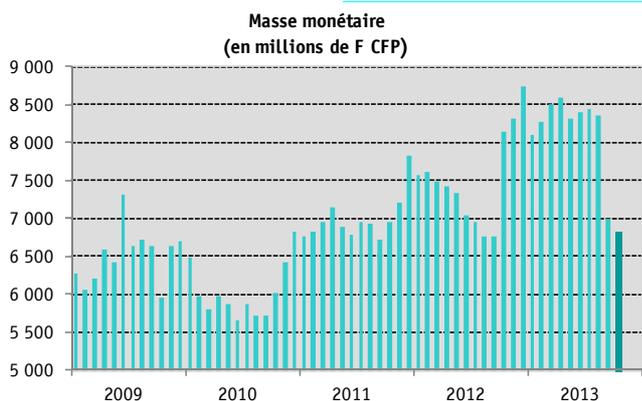


5 – Activités de l'Institut et suivi de place

Masse Monétaire

Nette contraction de la masse monétaire et des dépôts à vue en rythme annuel

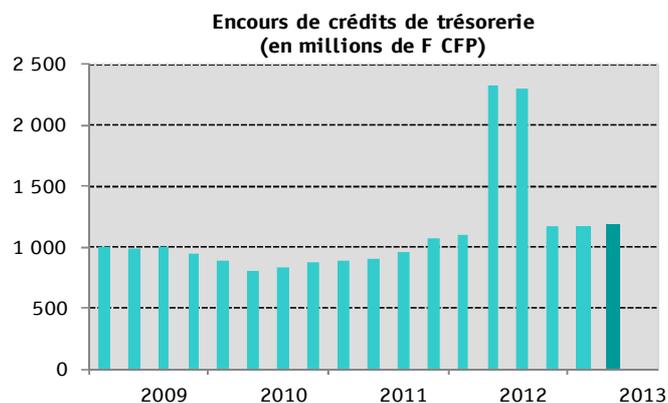
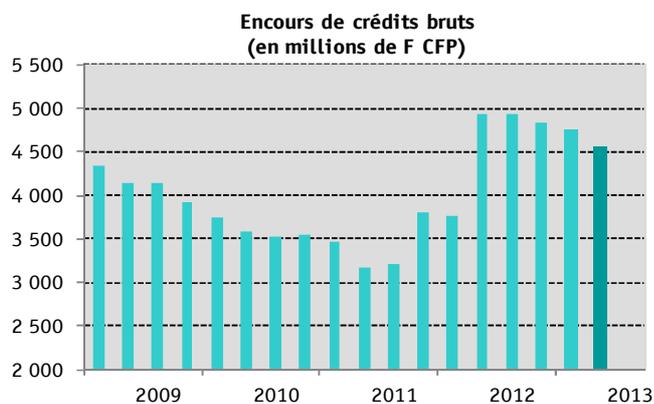
en millions de F CFP	oct-12	sept-13	oct-13	▲ / mois	▲ / an
Circulation fiduciaire	2 139	2 132	2 138	0,3%	0,0%
Dépôts à vue	4 538	3 546	3 366	-5,1%	-25,8%
Total M1	6 677	5 678	5 504	-3,1%	-17,6%
M2-M1	511	482	478	-0,9%	-6,5%
Total M3	8 151	7 002	6 823	-2,6%	-16,3%



Concours de caractère bancaire

Recul de l'encours des crédits sur l'année

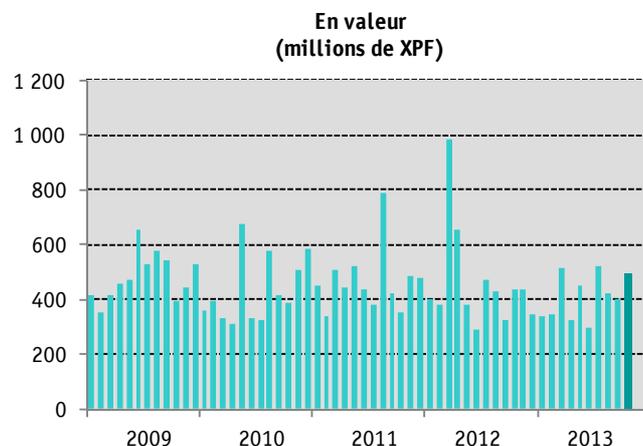
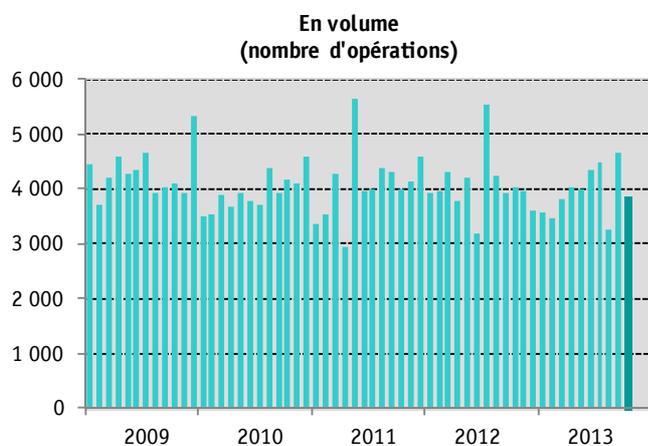
en millions de F CFP	juin-11	juin-12	juin-13	▲/an
Crédits de trésorerie	896	2 324	1 188	-48,9%
Crédits à l'équipement	1 136	1 429	2 168	51,7%
Crédits à l'habitat	353	401	447	11,5%
Autres crédits	207	263	283	7,7%
Total encours sain	2 592	4 418	4 086	-7,5%
Créances douteuses brutes	586	508	473	-7,0%
Total encours brut	3 178	4 926	4 559	-7,4%



Compensation

Progression des opérations de compensation en valeur

	oct-12	sept-13	oct-13	cumul 2013	▲/mois	▲/an
Compensation (en nbre)	4 022	4 648	3 847	39 393	-17,2%	-4,4%
Compensation (en millions de CFP)	436	405	494	4 126	21,9%	13,3%



Incidents bancaires

Hausse des incidents de paiement sur chèque en glissement annuel

en nombre	oct-12	sept-13	oct-13	cumul 2013	▲/mois	▲/an
Incidents de paiement sur chèque	95	127	111	790	-12,6%	16,8%
Retraits de cartes bancaires	0	0	0	16	-	-

Interdits bancaires

Légère baisse du nombre de personnes en situation d'interdits bancaires

en nombre	oct-12	sept-13	oct-13	▲/mois	▲/an
Interdits bancaires en fin de mois	402	374	371	-0,8%	-7,7%
- dont personnes physiques	392	358	356	-0,6%	-9,2%
- dont personnes morales	10	16	15	-6,3%	50,0%

en nombre	oct-12	sept-13	oct-13	▲/mois	▲/an
Cotes valides	43	41	45	9,8%	4,7%
Cotes éligibles aux modes d'intervention de l'IEOM	12	17	16	-5,9%	33,3%

6 – Principaux indicateurs (flux en cumul annuel, stock à la date indiquée)

	date	2012	2013	▲/an
<u>Indicateurs économiques</u>				
Indice des prix à la consommation (base 100-juin 2008)	3T	114,40	115,05	0,6%
Entreprises				
personnes morales en interdiction bancaire (nb)	octobre	10	15	50,0%
importations de biens d'équipement (M XPF)	octobre	582	723	24,3%
importations de véhicules utilitaires (M XPF)	octobre	20	101	398,9%
immatriculations de véhicules utilitaires neufs (nb)	octobre	9	10	11,1%
Ménages				
emploi salarié (nb)	juin	2 062	2 108	2,2%
dont secteur privé	juin	838	853	1,8%
dont secteur public	juin	1 224	1 255	2,5%
montant horaire du Salaire minimum garanti (XPF)	octobre	510	528	3,5%
personnes physiques en interdiction bancaire (nb)	octobre	392	356	-9,2%
décision retrait cartes bancaires (nb)	octobre	0	0	-
incidents paiements sur chèques (nb)	octobre	95	111	16,8%
importations de produits alimentaires (M XPF)	octobre	1 387	1 448	4,4%
importations de biens de consommation courante (M XPF)	octobre	754	765	1,4%
importations de véhicules de tourisme (M XPF)	octobre	292	243	-16,8%
immatriculations de véhicules de tourisme neufs (nb)	octobre	12	5	-58,3%
Échanges extérieurs en millions de XPF				
importations	octobre	5 063	5 211	2,9%
exportations	octobre	-	-	-
recettes douanières	octobre	1 350	1 404	4,0%
dont droits de douanes + taxes à l'entrée	octobre	955	1 029	7,7%
dont taxes intérieures de consommation	octobre	382	365	-4,6%
<u>Indicateurs financiers</u>				
La masse monétaire en millions de XPF				
Dépôts à vue	octobre	4 538	3 366	-25,8%
M1	octobre	6 677	5 504	-17,6%
M2	octobre	7 188	5 982	-16,8%
Dépôts à terme	octobre	963	841	-12,6%
M3	octobre	8 151	6 823	-16,3%
Ensemble des concours bancaires - toutes zones confondues				
Ménages	juin	1 453	1 537	5,7%
dont crédits à la consommation	juin	1 186	1 212	2,2%
dont crédits à l'habitat	juin	268	325	21,2%
Entreprises	juin	2 638	2 255	-14,5%
dont crédits d'exploitation	juin	1 290	17	-98,7%
dont crédits d'investissement	juin	1 156	1 944	68,2%
Collectivités locales	juin	274	224	-18,1%
Autres agents et CCB non ventilés	juin	52	70	34,5%
créances douteuses brutes	juin	508	473	-7,0%
taux de créances douteuses	juin	10,3%	10,4%	0,1 pt
Ensemble des actifs financiers				
Ménages	juin	3 071	3 066	-0,1%
dont assurances-vie	juin	976	964	-1,2%
Sociétés	juin	1 665	1 535	-7,8%
Autres agents	juin	3 719	3 837	3,2%

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

	taux	date d'effet
taux de la facilité de dépôt	0,00%	08/05/2013
taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement	0,25%	13/11/2013
taux de la facilité de prêt marginal	0,75%	13/11/2013

TAUX D'INTERVENTION DE L'INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER

	date d'effet	taux	taux de sortie maximum applicables aux crédits pour accès au réescompte
taux de la facilité de dépôt	01/11/2013	0,05%	
taux de réescompte des crédits aux entreprises	28/05/2013	0,50%	3,25%
taux de réescompte des prêts bancaires au logement	01/04/2013	2,15%	4,45% à 4,90% (Taux SGFGAS à partir du 01/04/2013)
taux de la facilité de prêt marginal	28/05/2013	1,00%	
taux de l'escompte de chèques	28/05/2013	1,00%	

TAUX D'INTÉRÊT EN FRANCE ET DANS LE MONDE

taux d'intérêt en fin de mois

	31/10/2013	30/09/2013	Var. M-1
EONIA	0,2280%	0,1790%	+ 0,049 pt
EURIBOR 1 mois	0,1300%	0,1280%	+ 0,002 pt
EURIBOR 3 mois	0,2300%	0,2250%	+ 0,005 pt
EURIBOR 6 mois	0,3510%	0,3400%	+ 0,011 pt
EURIBOR 12 mois	0,5480%	0,5390%	+ 0,009 pt

taux de base bancaire

	taux	date d'effet
banques métropolitaines	6,60%	15/10/2001
banques locales		

taux d'intérêt légal

	taux	JORF
année 2013	0,04%	01/03/2013
année 2012	0,71%	08/02/2012

taux d'intérêt en moyenne mensuelle

	31/10/2013	30/09/2013	Var. M-1
TEMPE	0,0924%	0,0805%	+ 0,012 pt
EURIBOR 1 mois	0,1280%	0,1280%	+ 0,000 pt
EURIBOR 3 mois	0,2260%	0,2230%	+ 0,003 pt
EURIBOR 6 mois	0,3410%	0,3400%	+ 0,001 pt
EURIBOR 12 mois	0,5410%	0,5430%	- 0,002 pt
TMO	2,6400%	2,7800%	- 0,140 pt
TME	2,4400%	2,5800%	- 0,140 pt
TRBOSP	2,5800%	2,6700%	- 0,090 pt

Définitions

EONIA: Euro OverNight Index Average
 TEMPE: moyenne mensuelle de l'EONIA
 EURIBOR: EUR. InterBank Offered Rate
 TMO: taux moyen des obligations publiques (source: CDC)
 TME: taux moyen des emprunts d'Etat à long terme (source: CDC)
 TRBOSP: taux de rendement brut des obligations du secteur privé (dernier vendredi du mois)

taux des euro-monnaies

devise	USD			JPY			GBP		
	31/10/2013	30/09/2013	30/08/2013	31/10/2013	30/09/2013	30/08/2013	31/10/2013	30/09/2013	30/08/2013
taux JJ	0,150%	0,100%	0,150%	0,069%	0,076%	0,081%	0,440%	0,440%	0,460%
3 mois	0,230%	0,290%	0,300%	0,143%	0,153%	0,154%	0,520%	0,540%	0,530%
10 ans emprunts phares	2,580%	2,660%	2,780%	0,600%	0,690%	0,730%	2,550%	2,740%	2,780%

TAUX DE L'USURE (seuils applicables au 1er octobre 2013)

<u>Crédits aux particuliers</u>	Seuils de l'usure	<u>Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</u>	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers		Prêts consenti	7,96%
Prêts à taux fixe	5,03%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,75%
Prêts à taux variable	4,45%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	4,77%
Prêts-relais	5,29%	Découverts en compte (1)	13,28%
Autres prêts		Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	4,41%
Prêts d'un montant inférieur à 357 995 XPF	20,23%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant compris entre 357 995 XPF et 715 990 XPF	15,17%	Découverts en compte (1)	13,28%
Prêts d'un montant supérieur à 715 990 XPF	10,52%		

(1) y compris commission du plus fort découvert

TAUX DE CHANGE

Parité XPF/ EUR : 1000 XPF = 8,38 EUR

Dernier cours fin de mois	1 USD/XPF	87,4802	1 NZD/XPF	72,5421	1 HKD/XPF	11,2834	1 GBP/XPF	140,3573	
100 JPY/XPF	89,0602	1 AUD/XPF	83,1406	1 SGD/XPF	70,6230	100 VUV/XPF	91,9731	1 FJD/XPF	47,6926

Directeur de la publication : N. de SÈZE - Responsable de la rédaction : G. DELAMAIRE - Éditeur : Agence IEOM de Wallis-et-Futuna HAVELU BP G-5 98600 Wallis-et-Futuna – Dépôt légal : 11/13 - Achevé d'imprimer en novembre 2013 - ISSN 1240-2818

Agence Wallis-et-Futuna

